

 <p>AGGLO Étaminois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p><b>Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 13 avril 2026</b></p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p><b>CA-DEL-2026- 38</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

### **Election des représentants de l'Agglomération auprès des Missions locales**

L'an deux-mille-vingt-six, le treize avril, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

**Nombre de conseillers en exercice : 77.**

**Conseillers présents physiquement** : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Aïcha AHRAOUI, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angelina CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (70).

**Conseillers absents / excusés** : Mesdames et Messieurs Denis YANNOU, Virginie TARTARIN, Bastien SORET (3).

**Conseillers ayant donné procuration** : Mesdames et Messieurs Evelyne THOUEMENT (par procuration à Laurence BUREAU), Régis DARRIBERE (par procuration à Paola LENDORMY), Kévin LE FOLL (par procuration à Annie-Claude MOZZANI), Sylvie VASSET (par procuration à Guy CROSNIER) (4).

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel MORICHON

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne,

**VU** la délibération n°CA-DEL-2024-118 du 18 novembre 2024 portant adhésion de l'Agglomération aux missions locales,

VU les statuts de la Mission locale Sud-Essonne,

VU les statuts de la Mission locale des Trois Vallées,

**CONSIDÉRANT** que le territoire s'étend sur le ressort de la Mission locale Sud-Essonne, pour la majeure partie des communes membres, et la Mission des Trois Vallées, pour les communes d'Authon-la-Plaine, Châtignonville, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist et Saint-Escobille,

**PROCÈDE AU VOTE** au scrutin secret pour désigner les représentants des communes auprès de la **Mission Locale Sud-Essonne**

- *Nombre de conseillers présents à l'appel (physiquement ou représentés) : 74*
- *Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 8*
- *Nombre de suffrages déclarés nuls : 0*
- *Nombre de suffrages déclarés blancs : 0*
- *Nombre de suffrages exprimés : 66*
- *Majorité absolue : 34*

**DÉCLARE ÉLUS À L'UNANIMITÉ PAR 66 VOIX**, les représentants suivants des communes concernées, auprès de la Mission Locale Sud-Essonne :

COMMUNE	FONCTION	NOM	PRÉNOM
ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Titulaire	BAUGE	Géraldine
	Suppléant	GUERTON	Annie
ANGERVILLE	Titulaire	CHIHANE	Cédric
	Suppléant	TROCHET	Anne-Laure
ARRANCOURT	Titulaire	BIGAS-HERAS	Delphine
	Suppléant	CORNEE	Virginie
BLANDY	Titulaire	BENECH	Danielle
	Suppléant	GRENAILLE	Elodie
BOIS-HERPIN	Titulaire	THOUEMENT	Evelyne
	Suppléant	BECAVIN-LESCANNE	Elodie
BOISSY-LE-SEC	Titulaire	KOPACZ	Patrice
	Suppléant	SELLIER	Arlette
BOISSY-LA-RIVIERE	Titulaire	COCHET	Patrice
	Suppléant	LEIGNADIER	Johanne
BOUTERVILLIERS	Titulaire	SEYCHELLES	Daisy
	Suppléant	SERRA	Lucie
BOUVILLE	Titulaire	ESCOFFIER	Jean-Michel
	Suppléant	MAZURE	Aurélie
BRIERES-LES-SCELLES	Titulaire	REMOND	Marine
	Suppléant	KINDERMANS	Gilles
BROUY	Titulaire	MAILLOT	Jean Raphaël
	Suppléant	DUMONT	Mélanie
CHALO-SAINT-MARS	Titulaire	DABECK	Marinette
	Suppléant	HUBERT	Bruno
CHALOU-MOULINEUX	Titulaire	PASCUTTINI	Eliane
	Suppléant	MONNIER	Catherine

CHAMPMOTTEUX	Titulaire	DESNOUE	Jérôme
	Suppléant	BOUR	Vanessa
CONGERVILLE- THIONVILLE	Titulaire	THOMAS	Béatrice
	Suppléant	PELÉ	Marjolaine
ETAMPES	Titulaire	BLAKAJ	Bésart
	Suppléant	PATARD	Géraldine
FONTAINE-LA-RIVIERE	Titulaire	DA MOTA	Sandra
	Suppléant	CAPO	Anne-Gaëlle
LA FORÊT-SAINTE- CROIX	Titulaire	CROSNIER	Guy
	Suppléant	LEPINEY	Sylvia
GUILLERVAL	Titulaire	BRETONNET	Edith
	Suppléant	TARBOURIECH	Sophie
LE MEREVILLOIS	Titulaire	VARCOURT	Ameline
	Suppléant	VASSET	Sylvie
MAROLLES-EN-BEAUCE	Titulaire	DELAVEAU	Philippe
	Suppléant	RIASSE	Isabelle
MESPUITS	Titulaire	COURSEAULT PROTEAU	Sandrine
	Suppléant	BUREAU	Laurence
MONNERVILLE	Titulaire	CAGNON	Hélène
	Suppléant	BAK	Laurine
MORIGNY-CHAMPIGNY	Titulaire	DRÉVAL	Kristell
	Suppléant	FRESSARD	Laureen
ORMOY-LA-RIVIERE	Titulaire	SANTAL	Anne
	Suppléant	SAURY	Pascale
PUISLET-LE-MARAIS	Titulaire	BIDAULT	Fabien
	Suppléant	DAVOT	Christian
PUSSAY	Titulaire	MULARD	Chantal
	Suppléant	GUERTON	Sophie
ROINVILLIERS	Titulaire	LE CORRE	Chrystelle
	Suppléant	FIALETOU	Sylvie
SACLAS	Titulaire	MONTEIRO	Melocy
	Suppléant	PECHIN	Danielle
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Titulaire	DELOISON	Christèle
	Suppléant	CHACHIGNON	Ludovic
SAINT-HILLAIRE	Titulaire	DEMEULEMEESTER	Stéphane
	Suppléant	COLLIGNON	Julie
VALPUISEAUX	Titulaire	PERTHUIS	Jean
	Suppléant	MOUGIN	Christophe

**PROCÈDE AU VOTE** au scrutin secret pour désigner les représentants des communes auprès de la **Mission Locale des 3 Vallées**

- *Nombre de conseillers présents à l'appel (physiquement ou représentés) : 74*
- *Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 9*
- *Nombre de suffrages déclarés nuls : 0*
- *Nombre de suffrages déclarés blancs : 0*
- *Nombre de suffrages exprimés : 65*
- *Majorité absolue : 33*

**DÉCLARE ÉLUS À L'UNANIMITÉ PAR 65 VOIX**, les représentants des communes concernées auprès de la Mission des 3 Vallées de la manière qui suit :

COMMUNE	FONCTION	NOM	PRÉNOM
AUTHON-LA-PLAINE	Titulaire	CHARPEAU	Pascal
	Suppléant	GUÉREAU	Hatice
CHÂTIGNONVILLE	Titulaire	DALLIER	Aurore
	Suppléant	PELTIER	Mélanie
MEROBERT	Titulaire	RUBISZ	Chloé
	Suppléant	DE GREEF	Christelle
PLESSIS-SAINT-BENOIST	Titulaire	HERON	Evelyne
	Suppléant	JUBERT	Jean-Pierre
SAINT-ESCOBILLE	Titulaire	TASSEL	Mireille
	Suppléant	MENARD	Véronique

**CHARGE** Monsieur le Président de transmettre la présente délibération aux présidents respectifs de la Mission Locale Sud-Essonne et la Mission locale des 3 Vallées,

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Secrétaire,

Michel MORICHON



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER